

Bibliothèque de la Législature
de la Province de Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec, Qué.

LE *Courrier* DE BERTHIER

L'hebdo du comté de Berthier

40e ANNEÉ - NUMERO 43

BERTHIERVILLE, mercredi le 25 octobre 1972

15¢



loto-québec

Tirage du 20 octobre

Numero gagnant: 83371

GAGNANTS: voir page 3

Le nombre de participants a doublé au Festival de Chasse

**40,000
personnes
à
St-Michel**

Mlle Lise Gagné, duchesse des Laurentides, a été couronnée Reine du Festival de la chasse de Saint-Michel des Saints, samedi soir dernier. On la voit ici avec son commanditaire, M. Jean Benoit, de l'Hôtel Central de Saint-Michel.

(page 3)



**On a célébré
avec éclat
les 25 ans de loisirs
à Lanoraie**

(page 3)

**Possibilité
d'un centre local
de services communautaires
à Berthier**

(page 5)

**FEMME
POIGNARDÉE**

(page 3)

EDITORIAL

N'attendez pas!

Un des citoyens de la région le plus souvent en contact avec les responsables de l'application de la loi 65 vient de dire aux citoyens du secteur de Berthier qu'il y aura des centres locaux de services communautaires là où le besoin s'en fait sentir. Il est fort probable que Robert Lavoie voulait dire, devant les membres du club Richelieu de Berthierville, la semaine dernière, que ces centres locaux seront implantés là où les besoins en seront ressentis et là où les citoyens feront la démonstration de ces besoins.

Rappelons au lecteur que ces centres locaux auront pour objet les soins de première heure, qu'il s'agisse de santé physique, de santé mentale ou d'équilibre social. Il sera relativement facile de démontrer au gouvernement que le secteur de Berthier a ces besoins. Les citoyens du secteur de Berthier (et il en est de même pour ceux du secteur de Brandon) jouissent déjà de thérapeutes en chacune des disciplines énumérées ci-haut. Mais il faudra que ces services demeurent, c'est-à-dire soient inclus dans la nouvelle structure que le ministère des Affaires sociales est à implanter. Par exemple, il y a un bureau de l'agence de service social, il y a un bureau de l'unité sanitaire gouvernementale, il y a une désignation sectorielle de l'actuel Hôpital Saint-Charles pour cette partie de la région.

Le jour où la loi 65 sera appliquée complètement, il ne faudrait pas que les gens de Berthierville, Sainte-Geneviève, des Iles, de Saint-Viateur, Saint-Cuthbert, Saint-Barthélemy, Saint-Norbert, soient situés de telle façon que, par exemple, pour un soin médical béni ils doivent être dirigés vers Joliette ou Louiseville, alors qu'il serait possible de dispenser ce soin à court terme sur place. Il ne faudrait pas non plus que la structure soit implantée de telle façon que ces citoyens doivent se diriger vers Joliette chaque fois qu'ils ont besoin d'une consultation en travail social, alors qu'ils auraient eu, avant l'application de la loi le personnel professionnel nécessaire pour obtenir cette consultation à Berthierville (l'argumentation est la même pour une bonne partie du secteur Brandon, mais il semble que les besoins en ce sens aient été compris des autorités gouvernementales, c'est pourquoi nous plaçons surtout pour le secteur de Berthier présentement.

Mais s'il appartient aux autorités gouvernementales d'appliquer les ressources selon les besoins, il n'en reste pas moins qu'il appartient aux citoyens du milieu de faire ressortir ces besoins. Le besoin, c'est un peu comme une pancarte dans une manifestation: il faut la brandir bien haut pour qu'on la remarque parmi les autres.

Donc, avec l'appui des autres ressources en place dans la région, il semble tout à fait opportun que les citoyens du secteur de Berthier fassent valoir maintenant leurs nécessités. Après la mise en place des structures, il est souvent plus difficile de les transformer.

Lavoie

Sur la route de Berthier

Bonnes vacances à M. et Mme Guy Moreau et M. Edouard Rivest en vacances aux Barbades. Un heureux séjour de la part de parents et d'un goupe d'amis.

Il semblerait que Berthierville ait des chances d'avoir son CLSC (centre local de services communautaires) mais c'est à se demander si elles ne vont pas diminuer étant donné que Ville Saint-Gabriel qui est située à proximité, et aura son propre CLSC et que la ville de Joliette est également située près.

Lors du dernier souper du club Richelieu, M. René Poirier, président du club a reçu les membres de Repentigny dont le président est M. Claude Asselin. Tous ont porté un grand intérêt à la conférence sur la loi 65 qui était donnée par M. Robert Lavoie, agent de liaison à la Mission Régionale de l'implantation de la loi 65.

A son prochain souper, le club Richelieu recevra l'illustre professeur Gazon, astrologue connu partout dans la province.

Les élèves de l'école Saint-Joseph de Berthierville sont à préparer une exposition d'objets anciens. Cette activité qui entre dans les festivités du Tricentenaire de Berthier aura lieu au début de novembre.

La vente des billets pour le concert qui aura lieu le 11 novembre prochain à l'église Sainte-Geneviève de Berthierville va bon train. Vous pouvez vous procurer ces billets au Comptoir du disque, à l'épicerie Fernand Giroux et à la Pharmacie Barrette.

A qui appartient le pont qui traverse la Bayonne sur la route 2? Est-ce à Berthierville ou Berthier paroisse? Les lampadaires sont toujours là qui attendent qu'on les mette en "lumière".

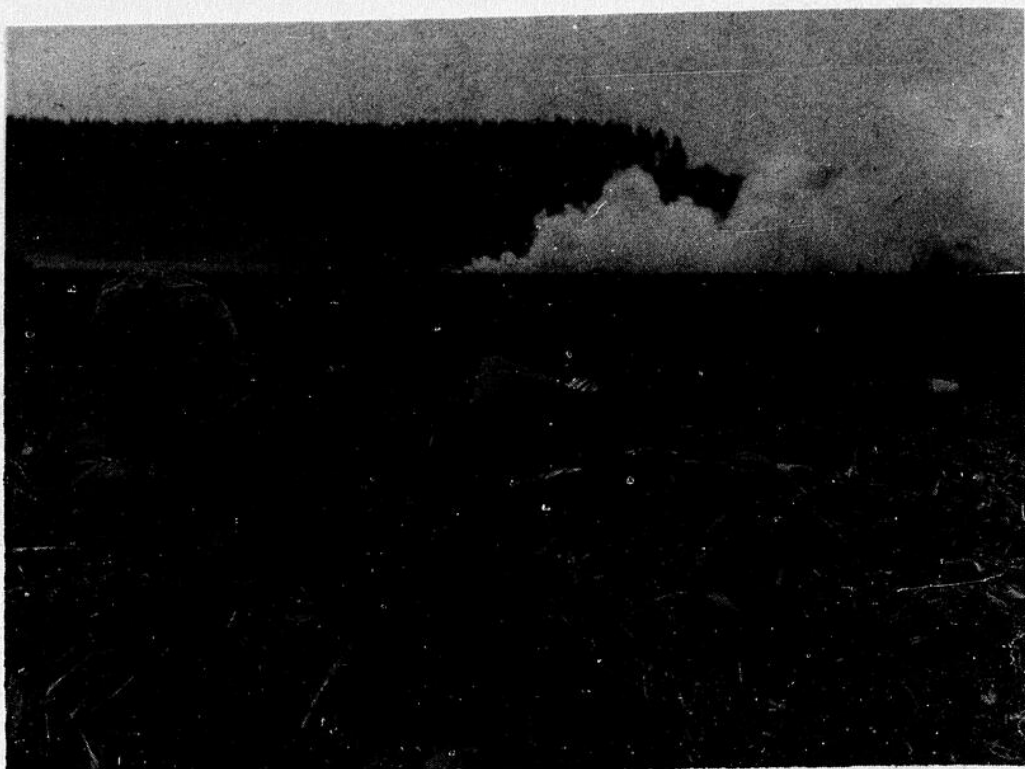
Les Berthelais sont maintenant pris avec un pont qui prend des années à se construire, soit le pont Ralston qui est sur la rue Montcalm; un pont qui n'est pas éclairé sur la route 2 et qui peut ainsi causer des accidents et les trois ponts de l'île Saint-Ignace qui sont dans un état lamentable et qui ont déjà fait des victimes.

Lorsque vous circulez sur la route 2, vous pouvez apercevoir une pancarte gouvernementale qui indique ceci: "lieu historique, Chapelle Cuthbert". Un visiteur qui vient à passer par là cherche sérieusement où est ce fameux lieu historique lorsqu'il découvre tout à coup une petite bâtisse cachée par les branches.

Il semblerait que cette chapelle soit la première église protestante qui s'est construite au Bas-Canada et qu'elle appartienne au Monument Historique qui veut la vendre à la ville de Berthierville. Il y aurait sûrement quelque chose à faire de ce côté-là afin que ce lieu soit entretenu à moins qu'on enlève cette pancarte.

Ceci aurait été sûrement une occasion rêvée pour la Commission du Tricentenaire de Berthier d'exploiter ce monument historique qui a été oublié. Si personne ne se charge de l'entretenir, ce ne sera plus un monument historique mais bien des ruines sans intérêt.

La Commission du Tricen-



Un Berthelais en Forêt Noire

Le caporal-chef Etienne Bélanger (à gauche) et le caporal Robert Lacharité, tous deux de la cie "C" du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, stationné à Lahr en Forêt Noire, occupent une position défensive derrière un écran de fumée au cours des manoeuvres d'automne du 4e Groupement de combat canadien en Allemagne de l'Ouest. Le cap Lacharité est le fils de M. et Mme Arthur Bélanger, Saint-Damase, Co. l'Islet. Le cap Lacharité est le fils de M. et Mme Eliodore Lacharité, 1760 rue Saint-Laurent, Berthierville.

Les anciens du Collège et du Couvent de Berthierville se rencontreront

Berthierville (F.R.) - Tous les anciens et anciennes du Couvent et du Collège de Berthierville sont invités à assister à une rencontre amicale, qui se déroulera dans le cadre des festivités du Tricentenaire de Berthier, le 29 octobre prochain, au Centre culturel de Berthierville.

Cette rencontre aura lieu sous la présidence d'honneur de la rédactrice en chef de Sélection du Reader's Digest, Mlle Denise Surprenant, ancienne du Couvent de Berthierville et de M. Paul Lefebvre, csv, ancien professeur au Collège Saint-Joseph.

Voici le programme de la journée de cette rencontre: 1h: Inscription au Centre culturel de Berthierville; 2h: Rencontre et cocktail au même endroit; 2h. à 4.30h: visionnement de diapositives sur les fes-

tivités du Tricentenaire; 4.30h: Buffet froid à l'école polyvalente Pierre de Lestage, rue de Lestage.

Le prix du cocktail et du buffet froid est de \$5.00 par personne et \$10.00 pour le couple.



Édité à Berthierville par:

Les Publications Lamont Inc.

ADRESSE:
30, Place du Marché, Berthierville
836-3796

Tirage certifié par



Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement: 0886

Dépôt légal: D 715 645

Abonnement:
Canada et étranger
\$7.50 par année
15 cents l'exemplaire

Directeur général:
ARMAND LOISEAU

Directeur de la rédaction:
ROLAND GAUVREAU

Rédaction:
FRANCINE RAINVILLE
LAURENT GRENIER
ANDRE LATENDRESSE
MARTIAL CODERRE
CELINE FOREST
FRANCINE G. ROY

Directeur de la publicité:
CLAUDE PAUZE

Publicitaire:
ALAIN MANDEVILLE

Directeur du tirage:
JULIEN RAINVILLE

Montage et composition
DENIS CYR, directeur

Les pages sportives du Cahier Six-8 sont les plus complètes de la région

40,000 personnes à St-Michel en fin de semaine

Le nombre de participants a doublé au Festival de Chasse

Saint-Michel des Saints (F.R.) - Plus de quarante-mille (40,000) personnes ont assisté au 4e Festival de la Chasse de Saint-Michel des Saints jeudi, vendredi, samedi et dimanche dernier, qui se faisait pour la première année au niveau provincial.

Dévoilement et couronnement

Après avoir ouvert officiellement le 4e Festival de la chasse de Saint-Michel, M. le maire Gérard Beauséjour de

Saint-Michel a proclamé Mlle Lise Gagné, reine du Festival de la Chasse 1972. Mlle Lise Gagné de Saint-Michel des Saints représentait les Laurentides.

Les trois autres concurrentes étaient Mlles Line Cadot de Saint-Donat, duchesse du Parc Mont-Tremblant, Carole Gravel de Ville Saint-Gabriel, duchesse du Parc Mastigouche Lyne Laforest de Saint-Côme, duchesse du Parc Joliette.

C'est samedi soir qu'a eu lieu le couronnement de Sa Majesté Lise lors de

la soirée des chasseurs. L'orchestre sud-américain "Les Exotiques" ainsi que le spectacle donné par Karo ont agrémenté cette soirée.

Durant la journée, il y avait eu plusieurs concours provinciaux tels l'appel à l'original, imitation de différents gibiers, portage avec obstacles, portage du canot, sciottage et portage avec poids de 50-100-150 livres et ce pour les seniors, juniors et pee-wee. Cinq cents dollars en bourses ont alors été distribués. Il y a également eu des feux de joie et démonstration de danse par une réserve indienne.

La veille, les visiteurs qui venaient des quatre coins de la province ont pu participer aux concours de gigueurs, vio-



Lors de la soirée "Jubilé des Chasseurs" samedi soir dernier a eu lieu le couronnement de la reine du 4e Festival de la chasse de Saint-Michel des Saints Mlle Lise Gagné. Sa Majesté Lise est ici entourée de sa cour. Dans l'ordre habituel: Mlle Carole Gravel de Ville Saint-Gabriel, duchesse du Parc Mastigouche, Mlle Lyne Laforest de Saint-Côme, duchesse du Parc Joliette, Mlle Gravel, reine de l'an dernier, Sa Majesté Lise Gagné, reine du 4e Festival de la chasse, M. Jean Benoit, son commanditaire et Mlle Line Cadot de Saint-Donat, duchesse du Parc Mont-Tremblant.

LE Courrier

DE BERTHIER

L'hebdo du comte de Berthier

(suite à la page 5)

On a célébré avec éclat les 25 ans de loisirs à Lanoraie

Lanoraie - (G.B.) - C'est en compagnie de deux cent vingt-cinq invités que les responsables de l'Association sportive de Lanoraie ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'organisme, samedi soir dernier.

Après une messe spéciale célébrée par l'aumônier-fondateur de l'Association, M. l'abbé Fernando Blouin, les invités ont formé cortège pour se rendre au Chalet blanc où ils ont été accueillis par M. et Mme

Roger Bérubé. Avant un succulent dîner, un vin d'honneur a été servi aux invités.

On remarquait à la table d'honneur M. le curé Gaston Malo, M. le curé Fernando Blouin, M. et Mme Bertrand Laroche, M. et Mme Jean-Guy Labelle, M. et Mme Jean Gadoury, M. et Mme Hervé Bonin, M. et Mme Ronald Rondeau, M. et Mme Gaston Gadoury.

Après le repas, M. Paul-Antoine Robillard et le Dr Jean Morrissette ont rendu hommage au fon-

dateur du premier comité de loisirs mis sur pied à Lanoraie, il y a vingt-cinq ans, par le Dr Alphonse Rondeau. On a également souligné la présence des ex-présidents, dont MM. Jean-Marie Bilodeau, Joseph-Alphonse Lusignan, Robert Brûlé, tout en soulignant leur apport aux loisirs. L'Association a toujours fait son possible pour répondre aux normes que demandent les citoyens.

M. le curé Fernando Blouin qui fêtait par la même occasion son

Femme poignardée

(C.F.) Une femme, d'identité inconnue, a été retrouvée sans vie dimanche, sur la rive du fleuve à Lanoraie. Elle aurait été déposée là après avoir reçu quatre coups de poignards.

Les policiers n'ont découvert aucun papier d'identité sur la victime, et elle est inconnue des citoyens de Lanoraie et des environs.

Lundi après-midi devait avoir lieu l'autopsie, afin de déterminer les causes exactes du décès.

En dernière heure les policiers de la Sûreté du Québec de Berthierville enquêtent toujours pour identifier la victime.

64ième anniversaire de naissance, a souhaité à l'Association et aux jeunes de la paroisse, une longue vie et que les jeunes présents puissent fêter le cinquantième anniversaire.

M. Bertrand Laroche président de l'Association a souligné que M. Blouin a été le curé et l'évêque des centres de loisirs.

Etant maintenant à Sainte-Elisabeth de Joliette, M. le curé Blouin a parlé en ces termes: "Le 25ième c'est une branche de l'existence de cette paroisse. Ici, il y a eu des fondateurs et des constructeurs. Le Dr Alphonse Rondeau a retenu toute son attention étant le vrai fondateur des loisirs. M. le curé a louagé un directeur sportif par excellence, M. Gaston Bettez, qui voulait amuser les jeunes".

Un troisième nom s'est ajouté et celui-ci concernait le capital, l'argent, car pour que l'As-

(suite à la page 7)



Cinq présidents de l'Association Sportive de Lanoraie ont renoué connaissance avec l'abbé Fernando Blouin. Il s'agit de M. J.-A. Lusignan, M. Armand Laroche, M. Bertrand Laroche, président actuel, M. Robert Brûlé et M. Jean-Marie Bilodeau.

loto-québec

Inter-Loto

\$1,000. Gagnants
M. Armand Hébert
Lavaltrie
50. A. Clément
Berthierville

Vendeurs
A. Moreau Epicerie
Lavaltrie
Henri Piché Epicerie
Berthierville

Mini-Loto

500. Réal . Champagne
St-Gabriel
100. Roger Pickering
St-Gabriel
Mme Aldor Richard
St-Gabriel
Mme Lisette Baillargeon
St-Gabriel
Michel Richard
St-Gabriel
Mlle Marielle St-Michel
St-Gabriel
Alphérie Vadnais
Berthierville
Gilles Blais
Berthierville
Jean Riopel
Joliette
M. Gariépy
Lavaltrie

Joseph Gravel, concierge
St-Gabriel
Joseph Gravel, concierge
St-Gabriel
Joseph Gravel, concierge
St-Gabriel
Joseph Gravel, concierge
St-Gabriel
Joseph Gravel
St-Gabriel
Joseph Gravel
St-Gabriel
Rest. Bellevue
Berthierville
Rest. Bellevue
Berthierville
Rest. Bellevue
Berthierville
A. Moreau Epicerie
Lavaltrie

LES DISTRIBUTIONS BERT-MASK ENR.

Cyrille-Robert Lajoie, Dist. Louiseville, tél: 228-4635

Possibilité d'un centre local de services communautaires à Berthier

Berthierville (F.R.) - L'implantation d'un centre local de services communautaires (C.L.S.C.) serait possible à Berthierville. C'est la lueur d'espoir qu'a laissé entrevoir M. Robert Lavoie, agent de liaison à la Mission Régionale de l'implantation de la loi 65, mardi soir dernier devant les membres du club Richelieu de Berthierville. Cet espoir est né chez ces derniers lorsque M. Lavoie a affirmé que c'est là où les services n'existent pas et où les besoins se font sentir qu'un C.L.S.C. est susceptible d'être mis sur pied.

Profitant de cette occasion pour expliquer ce qu'est la loi 65 sur les services de santé et les services sociaux, M. Lavoie a déclaré que cette politique sociale est un ensemble de moyens qui visent à épanouir les individus, quels qu'ils soient. Cette loi a été rendue nécessaire, selon M. Lavoie, à la suite d'une enquête qui indique que le Québec a un indice de santé pitoyable, malgré les sommes importantes qu'il a dépensées pour ses services médicaux et hospitaliers.

Cette loi 65 va permettre de regrouper les établissements existant soit hôpitaux, unités sanitaires, foyers pour personnes âgées, instituts spécialisés pour caractériels et autres en quatre grandes catégories qui seront les centres hospitaliers, les centres de services sociaux, les centres d'accueil et les centres locaux de services communautaires.

En réorganisant le système des services de santé et de services sociaux, le gouvernement s'est fixé sept objectifs.

Le premier est d'améliorer l'état général de santé de la population ainsi que les conditions sociales du milieu. En second lieu, cette loi veut rendre accessible à tous, les soins de santé et les services sociaux de toute nature. Selon M. Lavoie, par cette loi, le gouvernement veut abattre les barrières géographiques autant que financières et sociales.

C'est alors que M. Robert Lavoie, agent de liaison pour l'implantation de la loi 65, a affirmé que le patient avait le droit fondamental de choisir son praticien et l'établissement, sauf quand le service demandé n'est pas donné. La participation de la population aux différents niveaux de centres de décision de l'administration des services de santé et des services sociaux est également un autre objectif poursuivi par le gouvernement.

Pour encourager cette participation, les usagers des services seront élus au conseil. Il y aura aussi une assemblée publique annuelle durant laquelle la population pourra faire connaître ses besoins, se prononcer sur la qualité et l'accessibilité des services offerts.

Les autres buts énumérés par M. Robert Lavoie sont la régionalisation des soins et services par la construction de conseils régionaux, l'adaptation de ces soins et services aux besoins réels de la population, rendre les structures des régimes de santé et de services sociaux plus rationnelles et plus efficaces et promouvoir la recherche et l'enseignement.

Les différents mécanismes de la loi 65.

Pour faciliter la compréhension des différents mécanismes de la loi 65, M. Lavoie a alors distribué un fascicule traitant du sujet. Il a alors expliqué que le Québec est divisé en douze régions et chaque région aura son conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS). Il sera composé de vingt-et-un membres nommés pour une période de deux ans et se répartira comme suit; quatre (4) élus par les maires de la région, deux (2) nommés par les universités desservant la région, trois par les centres hospitaliers, trois par les centres de services sociaux, trois (3) par les centres d'accueil, trois (3) par les centres locaux de services communautaires et un par les CEGEP et deux (2) par le lieutenant gouverneur en Conseil après avoir consulté les groupes socio-économiques les plus représentatifs de la région.

M. Lavoie a alors affirmé que le CRSSS (conseil régional de la santé et des services sociaux) est un organisme consultatif qui doit stimuler la participation de la population, assurer le lien entre le ministère, les établissements et la population pour interpréter les difficultés qui se posent dans le milieu, recevoir les plaintes de la population et les analyser afin de régler les problèmes.

Ensuite viennent les centres d'accueil, les centres de services sociaux, les centres hospitaliers qui, d'après M. Lavoie sont des organismes publics mais autonomes. Chaque organisme a son conseil d'administration; cependant pour les centres hospitaliers, il y aura des conseils de médecins et dentistes qui auront comme fonctions de contrôler les actes médicaux ou dentaires de l'établissement et le maintien de la compétence des médecins et dentistes ainsi qu'un conseil consultatif des professionnels qui regroupent tous les professionnels du centre. Selon les renseignements donnés dans le fascicule, ce conseil aura pour tâche de faire des recommandations au conseil d'administration sur l'organisation scientifique et technique de l'établissement.

L'intérêt de la conférence a surtout porté sur les centres locaux de services communautaires. M. Lavoie a affirmé que la création de 27 C.L.S.C. est prévue pour cette année et que d'ici avril 1973, environ une cinquantaine seront mis sur

pied. Ces centres répondent à des besoins particuliers. "Chaque C.L.S.C. donne des services à court terme, si les services sont élaborés, il ne peut pas les donner, il va les référer au centre hospitalier" a alors affirmé M. Robert Lavoie, agent de liaison de la Mission Régionale de l'implantation de la loi 65. Les centres locaux de services communautaires répondent aux besoins courants de la population, les cas d'urgence seront canalisés aux centres hospitaliers, aux centres de services sociaux ou aux centres d'accueil.

Durant sa conférence, M. Lavoie a certifié que le C.L.S.C. est la porte d'entrée du système, la plupart des gens vont se

référer à un C.L.S.C. Aussi un plus grand nombre de représentants des usagers fera partie du conseil d'administration soit cinq. Il y en aura deux désignés par le lieutenant gouverneur en Conseil, un délégué par le conseil consultatif des professionnels, un délégué par les non pro-

fessionnels du centre, un délégué par les centres hospitaliers et un délégué par les centres services sociaux en plus du directeur général.

Lors de cette conférence, le club Richelieu de Repentigny rendait visite au Richelieu de Berthierville.

Visite de M. Jean Marchand

Dimanche le 22 octobre, le candidat libéral dans le comté de Joliette, M. Claude Livernoche, accompagné de M. Jean Marchand et de M. Desrosiers, sont venus saluer les citoyens de Lanoraie

au terrain de jeux de l'Association, en hélicoptère, malgré la mauve température. M. Livernoche, après avoir renouvelé son dévouement aux gens de Lanoraie, s'est envolé vers Lavaltrie.

Le maire Ulysse Laferrière honoré par le club Lions

Berthierville (FR).- M. Win Shufelt, gouverneur du district A-8 et membre du club Lions de Saint-Lambert a remis une médaille au Dr Ulysse Laferrière, maire de Berthierville, en signe de remerciements pour la réception qu'il a donné pour le club Lions de Berthierville. Cette médaille a été frappée spécialement pour le maire de Berthierville et représente une fleur de lys ainsi que l'insigne des Lions.

Lors de ce cocktail qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Berthierville, mercredi soir dernier, M. le maire Ulysse Laferrière a tenu à souligner la vivacité du club et s'est dit très heureux de la présence du club dans sa ville. On sait que le club Lions de Berthierville fait partie du district A-8 qui comprend trente-quatre clubs, ce qui représente environ neuf cents membres.

M. Normand Goulet, chef du protocole du club Lions de Berthierville, nous a fait part qu'à la prochaine convention du club Lions International, qui aura lieu en juin à Miami, M. Tris Coffin de Montréal sera élu président international des Lions. Il sera donc président pour presque un million de membres.

Après ce cocktail donné à l'Hôtel de Ville, les Lions se sont rendus à l'Hôtel Berthier où a eu lieu leur souper régulier en présence de M. Win Shufelt, gouverneur du district A-8. Durant ce souper, l'initiation de nouveaux membres a eu lieu.



Le maire Ulysse Laferrière, de Berthierville, a reçu lors d'un cocktail à l'Hôtel de Ville, mercredi soir dernier, M. Win Shufelt, gouverneur du district A-8 et membre du club Lion de Saint-Lambert ainsi que tous les membres du club Lion de Berthierville. A cette occasion, M. Shufelt a remis au maire de Berthierville une médaille représentant une fleur de lys ainsi que le sigle du club Lion.



A son souper de mercredi soir dernier, le club Lion de Berthierville s'est enrichi de cinq nouveaux membres. Dans l'ordre habituel: MM. Philippe Laforest, Michel Genest, Gaston Bergeron, président du club, Win Shufelt, gouverneur du district A-8, Dr Germain Lefebvre, Pierre Lafrenière et Gaétan Savignac.

Nouveau président au club Optimiste

Berthierville (F.R.) - Le nouveau président du club Optimiste de Berthierville, M. Charles Belhumeur, est entré en fonctions mercredi soir dernier. C'est alors que M. Jean-Marc Doucet, président sortant de charge, a remis à M. Belhumeur la cloche du club Optimiste ainsi que le maillet du président.

Après cette remise de pouvoirs, M. Belhumeur a présenté son bureau de direction qui sera composé de MM. Jean-Guy Coutu, premier vice-président, Bernard Dupuis, deuxième vice-président, Michel Therrien, secrétaire, Léopold

Gaudreau, directeur des voies et moyens et Gilles Hogue, directeur en charge de l'aide aux petits gars.

Durant ce souper, les membres du club Optimiste de Berthierville ont décidé de rendre un hommage particulier à Me Guy Sylvestre qui a organisé l'an passé le club de hockey Pee-Wee en lui consacrant un trophée perpétuel. M. Jean-Marc Doucet a dit regretter la mort de Guy Sylvestre qui aurait sûrement aider le club à "remonter la côte". On sait que Me Guy Sylvestre avait été nommé président du club Optimiste de Berthierville.

Le comité d'école n'est pas une simple formalité

Berthierville (FR).- "Si l'école se rapproche trop de la vie, l'école n'aura peut-être plus sa raison d'être". Telles ont été les paroles prononcées par M. Raymond Genest, conférencier, lors de la rencontre des comités d'écoles de la Commission scolaire Berthier Dautraie, mercredi soir dernier, à l'école Sainte-Geneviève de Berthierville.

Parlant alors de l'école du futur, M. Genest a affirmé qu'il n'est pas certain que les formules que nous ayons soient les bonnes car dans tous les domaines, il y a des modifications. "Le monde change à un rythme de plus en plus accéléré. Il importe de s'interroger", a-t-il alors ajouté.

Aussi être membre d'un comité d'école c'est, selon M. Genest, comprendre ce qui se passe à l'école, se mettre dans la peau du professeur qui a vingt ou trente élèves, du principal et du directeur général. "Ce n'est pas l'occasion de se faire un capital politique, un tremplin pour se lancer dans un autre domaine. Ce n'est ni une simple formalité pour être conforme à la loi 27. Ce n'est pas un cercle social où se discutent différents sujets sauf ceux de l'éducation".

Ce comité d'école sert de lien entre les parents et l'école. Il peut faire des recommandations à la direction de l'école pour assurer un meilleur fonctionnement de l'école, identifier les problèmes et y voir des correctifs, déterminer des objectifs pour améliorer la vie étudiante et ce, à titre de consultation, d'information et d'animation. C'est un organisme de collaboration, pas un organisme de pression constante de dire M. Genest sinon ça deviendrait "stressant" pour tout le monde.

D'après la loi 27, les parents du comité d'école choisissent leurs sujets d'étude. Ils peuvent être très variés tels les sanctions punitives, les récompenses, les sanctions corporelles, les travaux à domicile, l'enfance exceptionnelle, l'éducation sexuelle, l'éducation physique, les services médicaux, la transition de l'élémentaire au secondaire et du secondaire au Cegep, l'absentéisme, les horaires. Ces mêmes sujets peuvent être également étudiés au comité de parents mais à l'échelle du territoire.

Citant alors en exemple des problèmes qui se posent au niveau d'un territoire tel le problème de trafic de la drogue, la cafétéria, les relations entre parents et enfants, l'autorité, M. Genest a affirmé: "Il y a des remises en question

qui s'imposent". Car selon lui, certaines méthodes employées sont bénéfiques alors que d'autres sont maléfiques.

Passant alors au comité de parents, M. Genest a dit que ce dernier doit aider les commissaires, comprendre les problèmes de l'ensemble du territoire, pratiquer l'animation et voir à ce qu'il y ait une meilleure éducation. Cependant le comité de parents n'a pas d'autorité sur les comités d'écoles, même s'il voit les problèmes avec plus d'envergure et qu'il est en confrontation avec tous les comités d'écoles.

"Le comité d'école et le comité de parents sont une sorte de commission scolaire officielle avec une commission scolaire officielle. Cependant ils ne sont pas parallèles et ils ne prennent pas la place de ceux qui sont élus a alors déclaré M. Raymond Genest. C'est un pouvoir consultatif et non décisionnel. "Si vous avez un double pouvoir décisionnel, rien ne va plus", a-t-il alors ajouté. Donc, "le comité d'école n'administre pas l'école et le comité de parents n'administre pas la commission scolaire".

Un point très important sur lequel M. Genest a appuyé est le climat de dialogue. Celui-ci doit être présent. Il faut éviter le juridisme et avoir une structure très souple. "Trop de règlements finissent par bloquer une action efficace" de dire M. Genest. C'est alors que M. J.A. Lusignan, président de la Commission scolaire Berthier Dautraie, a donné son appui entier à cette déclaration affirmant que c'est un travail d'équipe et qu'il faut adopter un nouveau style. Ajoutant alors: "Il est important d'établir un dialogue positif entre nous". Selon ce dernier,

c'est la seule manière de régler les problèmes.

Et pour dissiper l'inquiétude des parents au sujet des problèmes à étudier au niveau des comités d'écoles et des comités de parents, M. Genest a révélé qu'il y a deux types de problèmes: les particuliers qui relèvent directement d'une école et qui concernent seulement cette école et les autres qui sont de portée générale et qui touchent le territoire entier. Ces derniers relèvent des comités de parents alors que les premiers relèvent des comités d'école.

A la fin de cette conférence, le directeur général de la Commission scolaire Berthier Dautraie, M. Guy Durand, s'est dit très heureux d'avoir soixante-huit nouvelles figures qui vont collaborer, partager les mêmes problèmes, les mêmes projets, les mêmes contraintes. "Je trouve ça très réconfortant" a-t-il alors affirmé. "Cette présence est très représentative du milieu tant au point de vue qualité que quantité". Cependant "nous devons apprendre à travailler ensemble, apprendre à siter les problèmes et travailler en fonction de l'avenir".

Durant cette même soirée, les présidents des comités d'écoles ont élu leur exécutif qui a été formé comme suit: Dr Jean Morrissette, de Lanoraie, président; M. Rodrigue Dandonneau de l'île Saint-Ignace, vice président; M. Jean Paul Campagna de Berthierville, secrétaire trésorier. Les autres membres du comité de parents sont MM. Bertrand Clément de Saint-Barthélemy, Roland Boivin de Saint-Norbert, Emilien Toupin de Saint-Cuthbert et Mme Monique Sarrazin de Berthierville.

A Nord-Joli

C'est maintenant officiel, la Commission scolaire Brandon L'Erablière portera le nom de Nord-joli.

Un document sera fourni aux parents concernant ce qu'est la Commission scolaire Nord-Joli. Il y aura également les photos des commissaires, des principaux d'école et de tous les cadres de la Commission scolaire Nord-Joli. Dans ce document, on tentera d'expliquer la division de la commission scolaire en quartiers. Il y aura également la liste des comités d'école et du comité de parents.

Ce document demandera à la commission scolaire un déboursé de trois cents dollars (\$300) mais selon le directeur général, M. Roland

Trudel, cela en vaut la peine.

En ce qui concerne la poursuite pour non paiement de taxes, afin de réduire les arrérages des taxes et limiter les risques de perte, les commissaires ont décidé de poursuivre les contribuables concernés par le Conseil de comté ou par un procureur. Cette poursuite s'adresse à ceux qui ont des arrérages de taxes de plus de deux ans. Le procureur choisi par les commissaires a été Me André Asselin.

Le contrat pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame de Saint-Félix de Valois qui a été donné à la firme Bernard Malo a été autorisé pour une somme ne dépassant pas trois cent vingt-neuf mille six cent un dollars (\$329,601).



Les chars allégoriques du grand défilé du Festival de la chasse présentent autant des scènes de l'histoire que des légendes du Canada. Ici nous voyons une scène de la légende de la "Chasse-galerie" qui a été très appréciée des nombreux visiteurs.



La messe au chantier est un char allégorique typique de la région de Saint-Michel des Saints qui est "La reine du bois". Cette scène s'est répétée plusieurs fois il y a quelques années.

LE NOMBRE... (suite de la page 3)

loneux, chansons à répondre et musique à bouche. Comme dans les concours précédents, les vainqueurs ont mérité une somme de cinq cent dollars (\$500) en bourses. Et en soirée, ils ont pu

s'amuser au son de l'orchestre "Les Ménestrels" et la Disco-Mobile L.M. du Collège Saint-Jean Baptiste. Ils ont pu voir évoluer la famille Grenier de Sherbrooke, danseurs de giges très connus dans la province.

Grande parade du festival

Le village entier de Saint-Michel participait à cette grande parade puisque plusieurs maisons avaient été décorées et représentaient différentes scènes de la chasse.

Lors de cette parade, des mille et des mille visiteurs occupaient les trottoirs de la rue principale et ont pu voir défiler une dizaine de chars allégoriques, tous commandés par les marchands de Saint-Michel et de la région. Ces chars allégoriques qui ont défilé également dans toutes les rues du village traitaient d'une page d'histoire du Canada ou de légende: "Le roi de nos forêts", "Le petit chapeau rouge", "La traite des fourrures", "La chasseuse de chez-nous", "L'évangélisation des Indiens", "Alice au pays des merveilles", "Le retour du chasseur", "La messe au chantier", "Robin des Bois", "Madeleine de

Verchères", "La chasse-galerie", "Sentier du club Autoneige" et "Déesse de la chasse".

Ce dernier char allégorique avait été consacré à Mlle Lise Gagné, reine du 4e Festival de la chasse de Saint-Michel des Saints. Elle était accompagnée de sa cour composée de Milles Line Cadot, Carole Gravel et Lyne Laforest. Et pour agrémenter cette parade et amuser les enfants, plusieurs bouffons ont circulé dans les rues tels singes, cochons, chiens, canards, lapins.

Pour conserver l'ambiance de gaieté et de joie des jours précédents, des corps de musique ont également participé à cette parade soit "Les Duchesses de Charlemagne", "Les Etoiles de Lavaltrie", "Les Jouvencelles de Pointeaux-Trembles", "Les Colibris de Lachute", "Les Majorettes de Saint-Paulin", "La Clique optimiste de L'Assomption", "Les Jouvencelles de Mascouche", "Les Hôtesse de Repentigny", "Les Majorettes de Shawinigan" ainsi que "Les Cadets de la Marine et les Wrennettes de Joliette".

(suite à la page 6)

Me Jérôme Gingras élu président du comité de l'école Sainte-Anne

(M.R.L.) Au cours d'une assemblée générale des parents, tenue à l'école Sainte-Anne de Saint-Gabriel, le 11 octobre dernier, un comité de parents a été mis en place. Faisant suite aux informations données par la directrice, concernant le bill 27, le président d'assemblée a procédé à l'élection d'un comité de

sept membres. Les parents élus se sont ensuite réunis à huis-clos afin de désigner les officiers dudit comité.

M. Jérôme Gingras, notaire de Saint-Gabriel a été élu président, Mme Anita Charpentier de Saint-Charles, vice-présidente, M. Jean-Guy Beaulieu, gérant de la Banque Provinciale de

Saint-Gabriel, secrétaire, Mme Huguette Brunet de Saint-Damien, Mme Hélène Hubert de Saint-Charles et M. Jacques Tellier de Saint-Gabriel ont été nommés membres. Sr Marie-Rose D'Aoust, directrice et M. Jocelyn Richard, délégué par ses confrères font également partie du comité des parents.

Des chasseurs heureux

(M.R.L.) A Ville Saint-Gabriel, mardi soir dernier, une activité inhabituelle régnait au Marché d'alimentation Trans-Kébec, propriété de M. Denis Desrochers. De superbes panaches d'originaux placés sur le toit des voitures stationnées devant l'établissement attiraient l'attention, et faisaient l'envie des passants.

Il s'agissait en quelque sorte d'un rendez-vous de chasseurs de la place qui ont eu la chance, tout dernièrement, d'abattre de magnifiques originaux et qui venaient sur les lieux constater les alléchantes pièces de viande dépecées par M. Jean-Marc Lefrançois, boucher du Marché Trans-Kébec.

Tout en racontant leurs excursions de chasse, qui

semblaient passionnantes, ils se disaient maintenant heureux d'avoir trouvé un endroit réfrigéré pour leur gibier, ainsi qu'un boucher expert.

C'est ainsi que, depuis quelques années, M. Desrochers met de bonne grâce à la disposition des chasseurs, un endroit approprié à la conservation jusqu'au moment de la mise en pièces exécutée par M. Lefrançois qui s'y prête agréablement selon son dire.



Quelle superbe pièce de viande semble dire ici M. Denis Desrochers, propriétaire du Marché Trans-Kébec, à gauche de la photo, qui aide M. Jean Marc Lefrançois, boucher du même établissement.



Des chasseurs de Ville Saint-Gabriel qui ont eu la chance tout dernièrement d'abattre de magnifiques originaux lors de leurs excursions de chasse. De gauche à droite sur la photo M. Gérard Gravel, M. Réjean Godin, le jeune Réjean Bernèche, M. Roger Racine, M. Maurice Armstrong; deuxième rangée: M. René Bernèche et M. Jean Lefrançois.

L'origine du diamant toujours inconnue

(CF).- Le diamant, "la reine des pierres précieuses", fascine par son éclat et garde encore des secrets sur son origine. Le mot diamant est d'origine grecque et signifie "invincible".

Quant à l'origine exacte du diamant, elle est encore inconnue, mais on a déterminé qu'il est composé de carbone. Les premiers diamants ont été trouvés aux Indes environ 600 ans avant Jésus-Christ et de nos jours les plus impor-

tantes mines se situent en Afrique.

Les facteurs les plus importants dans l'évaluation de cette pierre précieuse sont: le poids, la couleur, la pureté et la taille. Il est également à noter que le diamant est la pierre précieuse la plus dure. Son poids se mesure en carats et on peut en compter cent quarante-deux (142) pour une once.

C'est la manière de le tailler qui fait ressortir l'éclat du diamant. Cette

"taille" s'exécute selon des règles précises pour chacune des facettes. Il y a aussi plusieurs coupes utilisées et la plus populaire est la coupe "brillant" qui a une forme ronde. Les autres formes sont: les formes émeraude, ovale, poire, marquise et coeur.

Les plus importantes découvertes dans la manière de tailler le diamant ont été faites par un lapidaire belge du nom de Van Berquem, vers 1475.

(suite à la page 8)

Le Cercle des Fermières de Saint-Gabriel

C'est devant une assistance de cinquante membres que se déroulaient les élections du Cercle des Fermières Saint-Gabriel, lors de la réunion tenue le 9 octobre dernier.

A cette occasion, Mme Marie-Paule Desrosiers, présidente du comité d'élections, présentait les candidates éligibles à occuper les postes vacants, en les remerciant par la suite de lui avoir facilité la tâche, en répondant affirmativement à sa sollicitation.

Pour clôturer cette période de pré-élection, Mme Huguette Desroches, secrétaire de ce même comité, donnait un exposé sur les règlements à suivre afin d'effectuer adéquatement la formation du nouveau conseil.

Après les résultats de cette élection, Mme Edith Garceau, présidente, est assistée de Mme Jeanine Bergeron, secrétaire, Mme Rolande Séguin, 1ère conseillère, Mme Lina Pilon, 2e conseillère, Mme Cécile Therrien, 3e conseillère, Mme Rose Mousseau, bibliothécaire.

C'est alors que Mme Garceau a félicité les nouvelles élues qui ont été accueillies chaleureusement par l'assemblée, et remerciait les démissionnaires qui ont fait un excellent travail au cours de leur terme. "Chacune d'elle a su apporter efficacité et succès dans le rôle qui lui était dévolu par rapport au poste qu'elle occupait". C'est ainsi d'ajouter la présidente, que le cercle peut vraiment progresser pour l'avantage de toutes.

Le Cercle des Fermières a des objectifs qui permettent à toutes les femmes qui en font partie, d'évoluer et d'être au fait de l'actualité. Car ces objectifs sont basés sur le développement culturel, moral et artisanal de la femme du Québec, ainsi que sur la revalorisation des valeurs dans la société; ce qui, en fait, peut aider la femme québécoise à remplir son rôle intégralement. Et pour réaliser ces objectifs, il y a l'aide à la consommatrice, préparer la

femme du Québec à exercer des fonctions publiques, et favoriser l'intégration des jeunes filles à ce mouvement.

Au cours de cette même assemblée, les membres ont eu l'occasion de pouvoir apprécier les talents de Mme Fernand Grandchamps, qui présentait une lampe fabriquée de bâtonnets à tout usage. Elle s'est d'ailleurs méritée le prix des ouvrages.

Une recette de "tarte au sucre à la crème", donnée par Mme Rose Mousseau, a ajouté un intérêt particulier pour les cordons-bleus. Pour

celles qui étaient à la recherche d'un nouveau modèle de tricot à l'aiguille pour pantoufles, Mme Jeannine Bergeron a su les satisfaire en donnant une démonstration.

Pour clôturer cette soirée, les membres ont pris un moment de concentration bien agréable, afin de remplir leurs cartes de bingo, pour se mériter plusieurs prix qui ont été distribués aux gagnantes.

Belle soirée, organisée pour soutenir un grand intérêt.

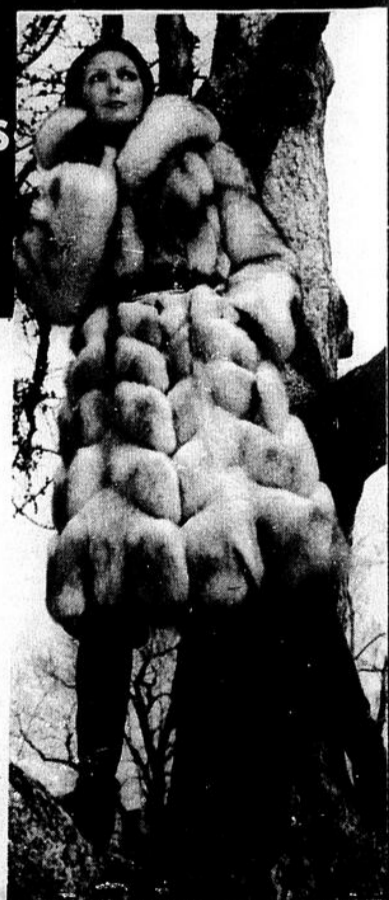
Huguette Desroches publiciste

**CHAMPAGNE
FOURRURES
de Ville St-Gabriel
vous offre**

SERVICE PERSONNALISÉ

sur
rendez-vous
tél.:
835-2572

M. Gilles
Champagne
maitre-fourreur
vous conseillera
selon votre
personnalité
et votre budget



-Votre maison de confiance
-Toutes dernières nouveautés
-Qualité supérieure



M. Bertrand Laroche alors qu'il s'adressait aux invités du 25e anniversaire de l'Association Sportive de Lanoraie. On voit à l'avant M. Gaston Gadoury, maire de la paroisse et Mme Hervé Bonin, épouse du maire du village.



Un gâteau anniversaire a été présenté aux invités d'honneur lors du 25e anniversaire de l'Association Sportive de Lanoraie. On remarque l'abbé Fernand Blouin, M. Bertrand Laroche, président et le curé Malo.

ON A CÉLÈBRE...
(suite de la page 3)

sociation demeure, il y a toujours ce problème, et M. J.A. Desève, a résolu ce problème.

Lorsque M. le curé Blouin est arrivé le 4 septembre 1943, le terrain n'était qu'un champ de blé d'Inde pour le presbytère. L'année suivante, le 8 décembre exactement, le frère Riopel a demandé à M. Desève, une patinoire en avant de l'église, pour tous les jeunes de Lanoraie. Le montant s'élevait à sept cents dollars (\$700). Ce fut le commencement de l'Association avec l'appui de Mgr Papineau.

Un festival a été organisé ainsi que plusieurs bingos et kermesses, pour ramasser de l'argent afin de subvenir aux besoins de la cause. M. le curé était l'agent de liaison

entre l'Association et M. Desève. Un grand hommage a été rendu aux paroissiens.

Le Dr Rondeau a laissé son argent, son temps et sa vie. M. Desève a fait don d'une piscine.

M. le curé Malo, confrère de classe de M. le curé Blouin, a loué son dévouement à la cause des jeunes, ainsi que la générosité et le bénévolat de chaque paroissien. M. Malo a remercié pour le support moral qu'on lui donne, et a indiqué que ça l'aiderait à continuer la promotion des loisirs à Lanoraie.

La danse suivit les allocutions, et s'est continuée jusqu'aux petites heures du matin. C'est une très belle fête que tous garderont en mémoire.

M. le président et messieurs les directeurs ont accepté avec une grande joie, la demande de M. Roger Bérubé, consistant à fêter l'Halloween au

chalet de l'Association, vendredi soir à 8 heures. Cette fête s'adresse à tous les jeunes fréquentant l'école primaire Saint-Joseph de Lanoraie.

Les loisirs ont fourni cinquante dollars (\$50) pour que les jeunes fêtent pleinement ce jour très joyeux pour eux.

Une invitation est faite à tous les jeunes de Lanoraie. Bienvenue à tous. M. le président a remercié tous les invités ainsi que Gaétan Laroche pour l'écusson placé sur le devant des portes du chalet. Merci aussi à tous ceux qui ont apporté leur aide aux succès de la soirée.

Une telle soirée est l'équivalent d'une très louable direction.



Plusieurs personnes avaient pris place à la table d'honneur lors du banquet du 25e anniversaire de l'Association Sportive de Lanoraie. Il s'agit de M. Gaston Gadoury, maire de la paroisse, Mme Hervé Bonin, M. Jean Gadoury, secrétaire, Mme J.G. Labelle, M. Ronald Rondeau, fils du président fondateur, Mme Laroche, l'abbé Fernand Blouin, M. Bertrand Laroche, président, le curé Malo, Mme Ronald Rondeau, M. Jean-Guy Labelle, vice-président, Mme Jean Gadoury, M. Hervé Bonin, maire du village, Mme Gaston Gadoury.

ENSEMBLE



Trudeau  **Yanakakis**



ANTONIO YANAKAKIS
Candidat libéral officiel Berthier



**TRAVAILLONS ENSEMBLE
AU PROGRES DU COMTE**



Trudeau - Yanakakis

Le passé garant de l'avenir

**POUR ABONNEMENT
SIGNALEZ
759-2314**

Les Fermières de Saint-Norbert veulent être des femmes engagées

Mercredi le 11 octobre, soixante-et-un membres étaient présents à la réunion mensuelle. Madame la présidente souhaita la bienvenue à toute l'assistance et particulièrement aux nouveaux membres.

Madame Thérèse Poupart, bibliothécaire lectrice, fit lecture d'un texte qui devint sujet de méditation pour le mois: "Qu'est-ce qu'aimer?". Aimer, c'est être capable d'accepter d'être dérangé

pour aider l'autre. Vingt autres maximes comme celle-ci suivirent pour nous aider à devenir des femmes engagées.

Selon nos règlements, la secrétaire nous a présenté le rapport financier de l'année, vérifié par la gérante de la Caisse populaire, Mme Yvan Morin. Une copie de ce rapport a été remise à chacune afin de mettre les membres au courant de notre situation financière. L'adoption de ce

rapport a été proposée à la satisfaction de toutes.

Octobre, mois des élections dans nos cercles. Le tout s'est passé dans l'amitié et la joie, car tout s'est fait par acclamation. Mme Carmen Ferland a été nommée au poste de secrétaire, Mme Rémi-Paul Coulombe, vice-présidente remplaçant Mme Pierre-Aimé Rondeau que nous remercions de ses services, Mme Maurice Coulombe et Paul-Etienne Laporte, conseillères. Félicitations aux élues et merci pour leur collaboration.

Par la suite, il y eût démonstration du tapis au poinçon par Mme Lionel Champagne et la poupée en pompons de plastique par Mme Guy Dauphin. Une nouvelle partie intéressante à notre soirée et qui reviendra à chaque réunion, est celle de la démonstration et des conseils d'esthétique par une diplômée de l'Institut Edith Serei, Mlle Gisèle Rocheleau. Une partie agréable et que toutes ont apprécié à sa juste valeur.

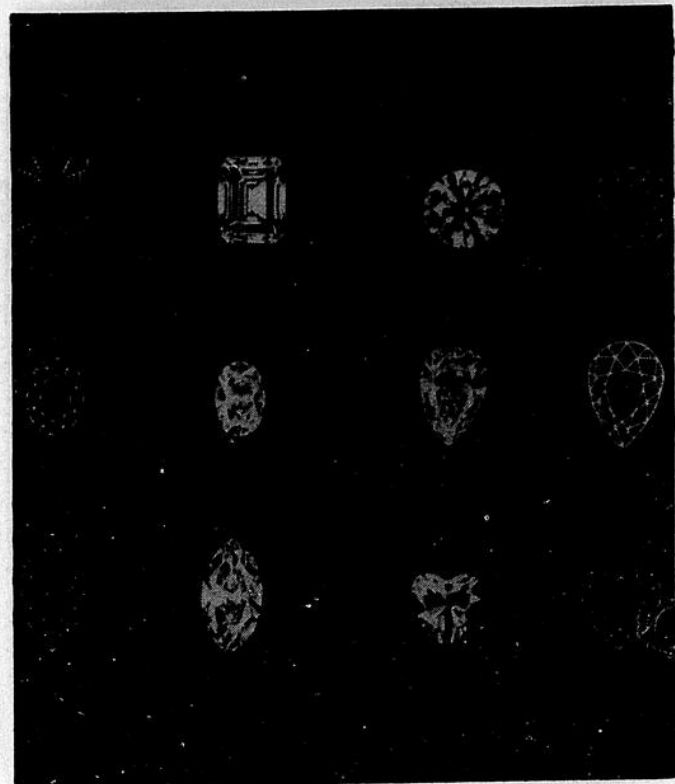
Le sujet d'étude du mois était le budget dans l'alimentation. Trois ateliers se sont formés et une discussion amicale s'en est suivie. A l'unanimité, on en est venu à la conclusion que le consommateur est responsable de cette augmentation, par ses exigences, sa manière de se laisser prendre par la publicité. Mme Rémi-Paul Coulombe, responsable du sujet d'étude, nous a donné les pourcentages que l'agriculteur retire de la vente des produits alimentaires, pas surprenant que les cultivateurs se plaignent parfois.

Je ne suis aucunement responsable des dettes faites par mon mari, Gilles Bastien

Signé: Ex-épouse
Mme Pierrette
Dubé-Bastien

L'ORIGINE...
(suite de la page 6)

Cet homme a fait des découvertes sur la disposition et la taille des facettes et a permis ainsi au diamant de briller de tous ses feux. C'est en utilisant des données géométriques très précises, que des tailleurs de diamants actuels peuvent faire scintiller le diamant comme jamais auparavant, cela en s'inspirant des découvertes du belge Van Berquem.



Cette photographie montre les différentes manières ou formes de tailler le diamant. On peut voir les formes d'émeraude, la taille ronde appelée brillant, la taille ovale, la forme poire, la forme marquise et la taille en forme de coeur.

Cartes d'affaire

LAMOTHE & ASSOCIES

INGENIEURS CONSEILS
STRUCTURE - MECANIQUE - ELECTRICITE
GENIE MUNICIPAL
ESTIMATION DE QUANTITES
15 rue Notre-Dame Repentigny 581-8070

AVOCATS

Téls: Bur.: 836-6213
836-6214
Montréal Rés.: 738-7373

Etude Légale SYLVESTRE ET LACROIX

Bureau ouvert le mercredi et vendredi
de 7 heures à 9 heures.
Le samedi matin sur rendez-vous

Me Louis Lacroix - B.A., L.L.L. - AVOCAT

COMPTABLES

BUR.: 270-4196 RES.: 279-2428
Berthier 836-4104

Gaétan Goulet, C.A.

COMPTABLE AGRÉÉ - CHARTERED ACCOUNTANT

DUCHARME, GOULET & CIE 1252 est, rue Beaubien
Comptables agréés Montréal 10

LOUIS-PHILIPPE HETU, C.A. TEL.: 255-3541
FERNAND HETU, C.A. 759-0130
JEAN-GUY HETU, C.A. 759-1337
BERNARD HETU, C.A. 883-6669

Hétu, Hétu & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

746, Boul. Manseau 4055, boul. St-Joseph E.
Tél.: 759-0601 Tél.: 725-9506
Joliette, Qué. Montréal 36, Qué.

Dumont, Aubin & Cie

Comptables agréés
836-3796
BERTHIERVILLE
Centre Professionnel

UNE BONNE
PUBLICITE C'EST
50% DE LA VENTE.
NOUS SOMMES A
VOTRE DISPOSITION

REPARATION

SARRAZIN TV SERVICE

Membre de la Corporation des électriciens du Québec
REPARATIONS SUR TOUS APPAREILS ELECTRONIQUES
REPRESENTANT PHILIPS

527, Ave du Collège Berthierville Tél.: 836-4057

GAGNEZ \$\$\$

Participez
à notre
concours

Casse-Tête

(page 4)

dans

Télé-Récréation

Mme Carmen Ferland a défilé devant ses compagnes avec la blouse et la jupe longue demandées à notre programme d'exposition. Quelques explications pour aider les dames à réaliser ces articles ont été données.

Madame la présidente nous a donné le programme de la Semaine Agricole et nous a invitées à accompagner nos époux les 18 et 19 octobre. Elle nous a invitées également à l'accompagner au Salon de l'Agriculture le 2 novembre, lors de sa participation à un colloque avec d'autres compagnes fermières.

A une heure avancée, nous nous sommes quittées heureuses d'apporter à nos foyers des idées nouvelles et encore un petit quelque chose à méditer et à raconter à la famille et aux amis.

Mme Carmen Ferland,
secrétaire
Saint-Norbert

LANDREVILLE TRANSPORT INC

Montréal 271-4791
Lanoraie 887-2821
Berthier 836-4354

Ceuillette
Livraison
Le même jour

372 St. Joseph, Lanoraie, Qué.
5695 rue Chambord, Montréal.

SERVICE QUOTIDIEN ET RAPIDE ENTRE MONTREAL -
REPENTIGNY - ST-SULPICE - LAVALTRIE - LANORAIE

Localités desservies: Lachenaie - Charlemagne
- L'Assomption - St-Paul L'Ermite

Chenille et suspension: Chenille positrack de caoutchouc moulé et renforcé. Largeur 15/2". Suspension à glissière "multiflex II" ou suspension standard type "Bogie" pour tous les modèles "SST"



La bleue...
elle est
bien faite!

Emilien Desrosiers
100 Saint-Cléophas
St-Gabriel de Brandon
Tél.: 835-7042

Devise: Vente et BON service

Nerveuse, Fougeuse.

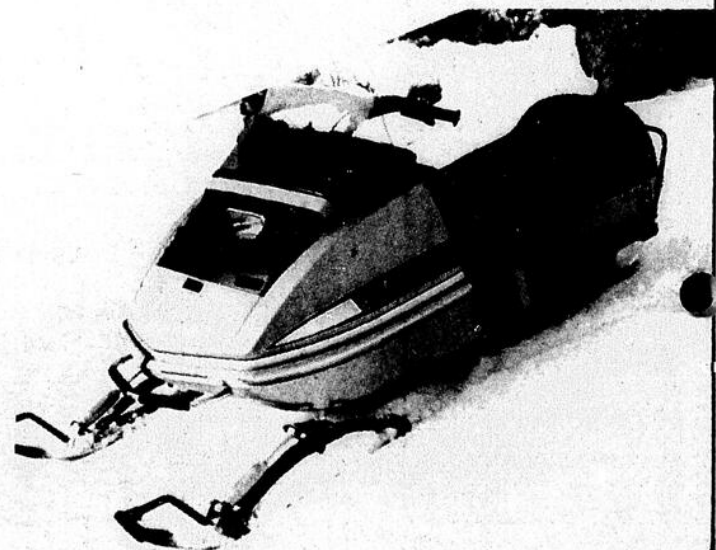
T.N.T. 73, la Flèche d'argent

C'est la GT des motoneiges



C. Turenne & Fils

85 Cohen - St-Gabriel de Brandon
Tél.: 835-2362



Les Berthelineaults ont joué "La Cantatrice chauve"

Berthierville (F.R.) - "La Cantatrice chauve: personnages sans caractère, fantoches, être sans visage". C'est ce que disait Eugène Ionesco de sa pièce. La Cantatrice chauve, est réellement une anti-pièce où les personnages sont dénués de tout réel. Les personnages ne vivent pas mais ne sont que "mots". Ils ont sur la scène comme des automates qui ne prononcent que des sons qui à leur tour forment des phrases.

C'est ce que nous

présentait samedi et mercredi derniers la troupe de théâtre berthelaise "Les Berthelineaults" à la polyvalente "Pierre de Lestage", et ce dans le cadre des activités du Tricentenaire de Berthier. Dans cette pièce d'Ionesco, les personnages perdent de leur sensibilité, de leur humanité, ils existent mais en tant que matière. Ils se contentent d'être là pour proférer des sons sans savoir si cela tient à la logique. On entre alors dans l'absurde de la vie

qui est un problème de tout temps et chaque humain arrive à un moment ou l'autre de sa vie à s'interroger sur ce qu'est réellement la vie.

Les artistes berthelais qui ont participé à cette pièce théâtrale sont Denis Poirier, Monique Chevette, Richard Bonin, Louise Bonin, Diane Sylvestre, Michel Brissette, Robert Valois, Hélène Cournoyer, Fleurette Paquin, Jacinthe Champagne et Jeannine Guertin. Tandis que Réal Chevette était à la mise en scène, Claudette Dalcourt, directeur de production, Réjean Guertin, direc-

teur technique. Jocelyn Paradis et Jean-Paul Tellier se sont occupés des décors Claude Cournoyer était le décorateur. Au maquillage, il y avait Diane Sylvestre, Jeannine Guertin et Jacinthe Champagne; au son, Guy Bellehumeur, à l'éclairage, Benoit Champagne et Mario Gadoury, à la coiffure, Mme Claire Beauchemin.

La semaine prochaine, nous vous

ferons connaître toutes les participantes de cette ligue de volleyball ainsi que les noms choisis pour désigner chaque équipe.

Volleyball à Berthierville

C'est parti! Depuis trois semaines, quelque trente-cinq (35) dames et jeunes filles pratiquent le volleyball au gymnase de l'école Saint-Joseph tous les mardis soir. La semaine dernière, il y a eu formation des équipes. Avec l'approbation de toutes, quatre équipes ont été formées. Une

"Parlons culture physique"

La culture physique est certainement une des disciplines les plus bénéfiques pour la santé. Il fut un temps où plusieurs personnes, même des médecins, considéraient cette nouvelle discipline comme dangereuse et néfaste pour le cœur.

Mais de nos jours, les preuves sont là. Les principaux champions de différents sports introduisent dans leur entraînement des exercices de culture physique. C'est l'utilisation de résistance aux mouvements (poids, haltères, exercices) qui différencie l'éducation physique et la culture physique. Cette dernière recherche l'amélioration de la machine humaine (muscles) et de ses possibilités. Le culturiste parvient à la maîtrise de son corps et de son pouvoir physique. Il y a vingt ans le tour de bras d'un athlète ne dépassait pas 18" pouces. Aujourd'hui, les culturistes peuvent obtenir 24" pouces (ou près) de tour de bras et cela grâce aux nouvelles méthodes scientifiques.

Le culturiste s'entraîne sérieusement, s'aperçoit rapidement de l'amélioration qui s'opère en lui dès les premières séances d'entraînement. De semaine en semaine, les progrès seront visibles à l'oeil: grossissement et durcissement des biceps et triceps, pectoraux, élargissement des épaules du trapèze, meilleure coordination des mouvements, augmentation considér-

able de force, etc. Certaines règles fondamentales devront être respectées:

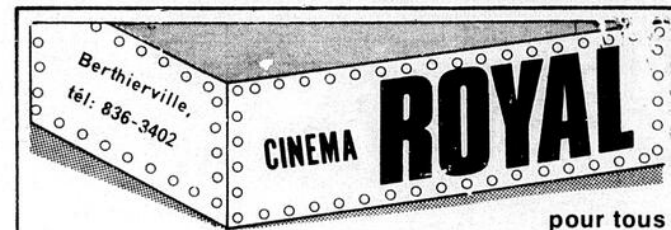
- 1- Travail régulier.
- 2- S'accorder des périodes de repos après un dur entraînement.
- 3- Donner 100% durant un exercice.
- 4- Suivre à la lettre les exercices dictées par le professeur.
- 5- Suivre un régime approprié au cours.
- 6- Ne jamais se décourager.
- 7- Etre toujours au courant des nouvelles méthodes d'entraînement.

En 1972, nous sommes devant un problème capital: comment enrayer la déchéance physique qu'engendre obligatoirement la vie actuelle, par le machinisme et le modernisme? La culture physique est la meilleure réponse à cette question.

Les Olympiades '76 approchent à grands pas. Serons-nous indifférents ou par contre prendrons-nous conscience de l'importance que cet événement prend?

Soyons en forme afin de vivre plus longtemps, pratiquons la culture physique.

Daniel Bellehumeur, (Club Athlétique Bellehumeur) C.A.B.



pour tous

Samedi à mardi - 28 au 31 octobre

Etudiants Admission: \$1.00
moins de 12 ans Admission: \$0.50



UNE HISTOIRE DRAMATIQUE
DU SERVICE SECRET

operation V-2



2ième FILM

LUCKY LUKE

L'homme qui tire plus...

... vite que son ombre.



Jeudi à dimanche,

26 au 29 octobre

14 ans

L'HISTOIRE D'AMOUR QUI BOULEVERSA LE MONDE ENTIER!



2ième film

George C. SCOTT Susannah YORK

KAMIKAZE

X 27

Film d'action couleur

DINO PIZZERIA

METS ITALIENS

SPECIALITES

- METS ITALIENS
- METS CHINOIS
- METS CANADIENS
- B.B.QUE

LIVRAISON GRATUITE

836-4144

56 PLACE DU MARCHÉ

Restaurant Chez Felix
Par: Buffet Tony

Maintenant ouvert
7 jours par semaine

REPAS COMPLET
SALLE A MANGER
SPECIALITES: B.B.Q.
SPAGHETTI ITALIEN

Réceptions de tout genre

Salle de billard

Reservations pour les fêtes

Livraison gratuite

Ouvert a partir de 6.00h. a.m. Tel.: 836-4455

Salle de réception pour 25 personnes

611 Montcalm - Berthierville

Les citoyens de Lanoraie auront de l'eau, mais quel en sera le coût?

Lanoraie (FGR).- Les citoyens de Lanoraie connaissent à chaque saison touristique, une pénurie d'eau. Ils n'auront plus, semble-t-il, à faire face à ce problème, puisque "le réservoir déborde" mais... à quel prix?

C'est ce qu'ils sauront à la prochaine séance du conseil municipal le 13 novembre prochain. En effet, selon le maire du village, M. Hervé Bonin, le conseil municipal sera alors en mesure de fournir un estimé du coût des travaux d'aqueduc qui auront nécessité la participation de deux contracteurs et d'un conseiller, devenu pour la circonstance, entrepreneur bénévole.

Certains sont d'avis que ça coûtera huit mille dollars (\$8,000) aux contribuables, d'autres disent que le prix des travaux dépassa les dix mille dollars (\$10,000).

Chose certaine, les autorités municipales sont soudainement muettes quand il s'agit du "fameux" raccordement du puits au réservoir d'eau.

Interrogé sur la question, le maire M. Bonin, affirme ne pas connaître le coût total des travaux parce que dit-il, "tous les comptes ne sont pas entrés".

D'autre part, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Claude Des Gagné, répond lui, qu'il faudrait que la question lui soit posée par un contribuable pour qu'il ait le droit d'y répondre. D'autant plus, ajoute M. Des Gagné, "J'ai été avisé de parler le moins possible de cette affaire".

Tout ce silence des autorités municipales a donc nécessité une série d'appels téléphoniques qui nous ont finalement permis de retracer une partie des faits.

Le contrat des travaux d'aqueduc a été au départ, confié à la compagnie Turnbull Construction Inc. de

Lavaltrie. Cependant, les travaux étant passablement ralentis par la mauvaise température et les pluies abondantes, la compagnie Turnbull avec le consentement de M. Bertrand Boisjoly, conseiller, a préféré retirer sa machinerie déjà en place et ne servant pas, afin de répondre à d'autres demandes. Selon un représentant de la compagnie, le coût de ces premiers travaux se chiffre à au moins deux mille dollars (\$2,000).

La responsabilité des travaux a par la suite, été confiée à M. Boisjoly lui-

même, qui a bien voulu à titre gratuit, contrôler les opérations. Une équipe de quelques hommes, dont un plombier, a donc poursuivi le travail déjà amorcé, mais sans succès. En effet, les tuyaux devant raccorder le puits au réservoir d'eau ont été vite déplacés par la terre glaise de cet endroit.

Toujours devant un problème non résolu, la municipalité a donc décidé de recourir à une firme montréalaise, du nom de Normandin Construction, dont le conseiller Bernard Desrosiers est un employé.

Est-ce par pure coïncidence que le maire Bonin se rappelait plus au moment où nous l'avons interrogé, le nom de cette firme qui a complété les travaux? D'autant plus que M. Bonin, par des réponses on ne peut plus évasives, nous a dit ignorer pour quelle compagnie travaille M. Desrosiers et encore moins le métier qu'il exerce.

Voilà autant de questions que les contribuables seront en droit de poser à la prochaine séance du conseil municipal, le 13 novembre prochain.

Le comité d'école est formé à l'école primaire de Lanoraie

Le 5 octobre 1972, votre "comité d'école" a été élu. Il se compose de neuf (9) membres: le docteur Morrisette qui a accepté la charge de président et qui sera notre représentant au "comité de parents": Mme P.A. Robillard, vice-présidente, Mme Paul Provençal, secrétaire, Mmes Émile Laroche, Maurice Papineau, André Lacombe, Gaétan Bonin, Sr Jeanne-Mance Gervais, directrice de l'école et Mme Monique Hervieux professeur délégué.

Voici les procédures qui ont été suivies lors de l'élection:

D'abord un président d'élection a été nommé, M. P.A. Robillard, une secrétaire d'élection, Mme Gaétan Bonin, des scrutatrices Mme André Rondeau et Yvon Bonin. Ensuite l'assemblée a accepté à l'unanimité les réglemens suivants:

- 1- Deux parents peuvent proposer la candidature de toute personne éligible (14 parents ont été mis en candidature).
- 2- Le vote sera secret.

3- L'élection se fera à la majorité des voix et le sort désignera la personne élue advenant une égalité à la septième place.

4- Tout bulletin de vote contenant plus de sept noms ou moins sera accepté, mais tout bulletin en contenant plus de sept sera déclaré "nul" et

rejeté.

Le comité d'école veut être un lien entre les parents et l'école et pour se faire, il se réunira une fois par mois et vous rendra compte de ses activités par un communiqué écrit.

Le comité d'école par Mme Gaétan Bonin

Lanoraie: Mme Gisèle Bérubé
415, Saint-Joseph
Lanoraie
Tél: 887-2861

Association sportive
La direction de l'Association sportive informe les ligues de hockey organisées, qu'à Lanoraie trois clubs sont actuellement disponibles pour les inscriptions aux ligues intéressées. S'il vous plaît, communiquer avec Jean Gadoury au Bois d'Autraie.

Le comité des sports rencontrera les entraîneurs prochainement pour diriger les jeunes soit dans le domaine du hockey ou du ballon-balai.

Le gymnase
M. Bertrand Laroche pos-

sède maintenant la clef du gymnase de l'école, et l'accès est libre pour tous, sous la surveillance d'un responsable. En ce moment plusieurs activités s'y pratiquent.

Maintenant, à quand l'ouverture des toilettes et du robinet pour ces enfants? L'entrée empruntée par les jeunes les conduit seulement au gymnase, les portes attenantes aux toilettes sont closes tous les soirs. La Commission scolaire prendra sûrement une décision bienveillante à ce sujet.

L'exposition d'autoneiges

Cette exposition se tiendra les 10, 11 et 12 novembre. Avec essort comme par les années antérieures, l'Association espère une grande participation de tous. Bienvenue au chalet.

Cours de danse

Les cours ont débuté, les élèves sont très enthousiasmés. Si quelques personnes sont intéressées à participer, accompagnées ou pas, vous êtes bienvenues. Les professeurs acceptent quelques inscriptions de plus.

Bibliothèque

L'Association vous informe de l'ouverture de la bibliothèque tous les mardis soir de 7 heures 30 à 9 heures.

Soirée bavaroise

Organisée par les dames de l'AFEAS, cette soirée aura lieu le 4 novembre au chalet de l'Association à 8.30 heures p.m. Les recettes iront aux Loisirs. Musique discostéro de Maurice Desmarais. L'entrée est de deux dollars (\$2.00), permis de boisson. Vous êtes cordialement invités.

Le comité d'école

Le comité d'école a été formé le 5 octobre dernier. Il se compose de neuf membres: Dr Jean Morrisette qui a accepté la charge de président et représentant au comité des parents, Mme P.A. Robillard vice-présidente, Mme Paul Provençal secrétaire, Mme Emile Laroche, Mme Maurice Papineau, Mme André Lacombe, Mme Gaétan Bonin, Soeur Jeanne-Mance Gervais, directrice de l'école et Mme Monique Hervieux, professeur délégué.

Félicitations à nos représentants qui seront un lien entre parents et école, et pour se faire, une réunion se tiendra à tous les lundis du mois et ces personnes rendront compte des activités. La première réunion est déjà faite. Voici quelques réponses aux remarques adressées: Dîner: les parents peuvent venir à l'école le midi et se rendre compte des solutions à apporter.

Toilette: un enfant malade obtient la permission en tout temps. Les enfants peuvent y aller en arrivant, aux récréations. Autobus: les chauffeurs ne se plaignent pas n'ayant jamais eu d'accident. La demande est faite aux enfants de prendre leurs responsabilités. Le rôle de brigadier sera de nouveau expliqué. Dormir: ce qui est arrivé ces derniers temps est grave et très dangereux. Le Dr Morrisette explique aux enfants les dangers réels et les conséquences possibles de ces performances. Poux:

des produits se vendent en pharmacie pour ces insectes. Si chaque enfant est propre, il n'y a aucun problème.

C'est un très bon début pour le comité d'école. Si les parents ont des commentaires ils peuvent les faire parvenir au bureau de la directrice de l'école.

Assemblée du candidat libéral

L'assemblée de Claude Livernoche a débuté par un film sur les débuts de M. Livernoche dans le domaine de la politique. Politique pour la construction de l'avenir.

Selon le candidat libéral, les problèmes pour la région de Joliette sont dans les domaines agricole, industriel, et portent sur l'industrie touristique longeant la route 2.

Agricole: question de revenus pour les cultivateurs. Revenus stables afin que les jeunes prennent la relève. Industriel: en ce moment aucun investissement est fait dans la région en ce qui concerne l'industrie manufacturière. L'injustice régnant dans l'industrie du tabac, le député seulement peut résoudre ce problème évident qui existe depuis quatre ans.

La solution aux problèmes de la route 2 ne peut-être conçue que par la base, pour une voie panoramique à circulation lente de Québec à Toronto. Lanoraie, Lavaltrie et Saint-Sulpice deviendraient centres commerciaux et économiques. D'après M. Livernoche, pour ce problème général, c'est un système fédéraliste qui est la forme la plus moderne pour un Canada fort.

À la suite du candidat libéral, l'organisateur en chef M. Denis Gagnon, s'est adressé aux citoyens en attaquant le problème crucial que connaît en ce moment Lanoraie: "Le mur de soutènement". M. Gagnon étant de Lanoraie, il dit connaître le problème de tous.

Le candidat libéral Claude Livernoche, accompagné de Jean Marchand et de M. Desrosiers, ont visité dimanche dernier Lanoraie. L'hélicoptère s'est posé sur le terrain de jeux de l'Association sportive.



AVIS A TOUTE LA POPULATION

Elections générales de la Commission des Loisirs de Berthier Inc. Jeudi le 2 novembre 1972 8 heures p.m. A la salle paroissiale rue Montcalm, Berthierville, Québec

Partie d'huitres mixte

Vendredi le 27 octobre
Danse avec orchestre

"La plus grande piste de danse de la région"

Hotel Vincent
-Berthierville.

Tel.: 836-3150

Dimanche
Concours de Panache
-Faites vos réservations immédiatement
-Pour une réception très réussie.



La paroisse de Saint-Barthélemy devra fournir l'eau à Saint-Cuthbert

Québec (DGCG).- La Régie des Eaux du Québec vient d'ordonner à la paroisse de Saint-Barthélemy de fournir l'eau pour alimenter le futur réseau que la paroisse de Saint-Cuthbert doit construire

pour desservir sept usagers.

Le raccordement entre les deux réseaux sera fait par Saint-Cuthbert sous la surveillance d'un représentant de Saint-Barthélemy ou par Saint-Barthélemy aux frais de

la paroisse de Saint-Cuthbert.

La Régie des Eaux du Québec est un organisme relevant du ministre des Affaires municipales et placé sous la responsabilité du Dr Victor C. Goldbloom, ministre d'Etat.

Saint-Barthélemy:

Mme Benoit Laurendeau
861 rang York
Saint-Barthélemy - tél: 885-3308

Service d'Autel

La messe de 9 heures et demie, M. le curé Florian Aubin la célébra. Lectrice: Mme Raynald Dupuis, institutrice; M. Yvon Fafard aida à la distribution de la communion. Quêteurs: MM Germain Lebeau, Roland Turcotte, Angelbert Sylvestre, Edgar R. Roy, Romuald Farly.

Servants: Jocelyn et Alain Fafard, Christian et Julien StdPierre, Bernard Lapointe; M. Gérard Valois dirigea le chant, Mme J. C. Sylvestre était à l'orgue.

Mariage Laurendeau-Lafortune

Le 14 octobre, l'abbé Marcel Roy, oncle de la mariée, bénissait le mariage de Mlle Ginette Laurendeau, fille de M. et Mme Viateur Laurendeau (Gertrude Roy) et M. Jean Lafortune, courtier en assurances, fils de M. et Mme Gaston Lafortune de Saint-Roch de l'Achigan.

Fille d'honneur: Mlle Sylvie Laurendeau, soeur de

la mariée, bouquetière: Monique Laurendeau, soeur de la mariée, petit page: le jeune Martin Laurendeau, frère de la mariée.

A l'orgue: Soeur Françoise SNJM, soeur de la mariée.

Mme Gérard Lafortune nous fit entendre de jolis chants.

La réception a eu lieu au Buffet Beaudoin, les mariés sont partis en direction des Etats-Unis.

A leur retour ils habiteront Saint-Roch de l'Achigan.

Que nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Mariage Bérard-Plante

Samedi le 14 octobre, l'abbé Gilles Desrosiers, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Jocelyne Bérard, secrétaire, fille de Mm et Mme Clément Bérard (Madeleine Masséz et M. Yvon Plante, inspecteur dans le gaz naturel, fils de Mme Bertrand Plante (Cécile Bellemare) de Saint-Barthélemy. Fille d'honneur: Mlle

Micheline Bérard, soeur de la mariée accompagnée de M. Pierre Brissette de Maskinongé.

M. Lucien Plante oncle du marié a servi de témoin à son filleul.

La réception a eu lieu au Miss Louiseville.

Les mariés sont partis en voyage de noces pour trois (3) semaines en Floride.

A leur retour, ils habiteront Saint-Barthélemy.

Nous leur souhaitons tous nos voeux de bonheur.

Décès Brûlé

Mardi, le 17 octobre: Service de M. Donat Brûlé, ingénieur-forestier décédé à l'âge de quatre-vingts ans, autrefois de Saint-Barthélemy. Son service eut lieu à Val Brillant, Matapédia. Il était le frère de M. Edmond Brûlé. Notre sympathie.

Comité de l'école Saint-Barthélemy 'Cours Primaire'

Vendredi le 13 octobre, il y eut formation d'un comité en vertu de la loi 27, celui-ci comprend les sept personnes suivantes:

M. Bertrand Plante, président; Mme Réal Laferrière, vice-présidente, Mme Fernand Gladu, secrétaire, les autres membres sont: MM. Réal Dauphin, Marcel Caron, Maurice Bélisle, Mme Réal Dauphin, Mme Normand Ross.

Félicitations à ces personnes qui ont été élues pour un an.

Réunion des Equipes de Foyers

La première réunion des équipes de Foyers aura lieu jeudi soir le 26 octobre au sous-sol de l'église.

M. et Mme Lucien Fafard invitent tous les couples qui sont intéressés. Bienvenue.

Partie de cartes

Mardi soir le 24 octobre aura lieu la partie de cartes aux profits des Soeurs Moniales Dominicaines de Berthierville, au Centre Culturel de Berthierville.

Visite d'une religieuse de l'Immaculée Conception

Le 29 octobre, Soeur Lucienne Ayotte, des soeurs de l'Immaculée Conception de Pont-Viau passera dans la paroisse pour recueillir des abonnements à leur annale ou pour recevoir des aumônes.

Décès: Laporte

A Berthierville est décédé subitement l'abbé Albert Laporte, ancien vicaire de notre paroisse et ancien curé de Saint-Jean de Matha. Il était exposé au Salon Lemire et son service a été chanté à Berthierville le 16 octobre dernier à 2.30 heures p.m.

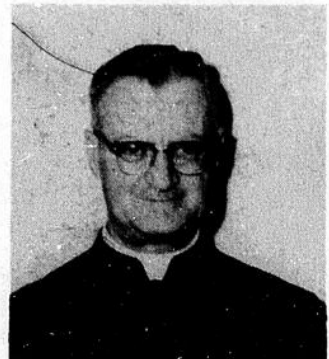
Décès: Lane.

A Saint-Viateur, le 13 octobre, à l'âge de soixante-cinq ans est décédé subitement l'abbé Omer Lane, curé à sa retraite à Saint-Viateur

d'Anjou, ancien curé de Lavaltrie.

Il laisse une soeur: Mme Anita Lane de Montréal, ses belles-soeurs: Mme James Lane de Montréal, son beau-frère: M. Réginald Boucher de Saint-Ambroise de Kildare. Ces deux décès sont un grand deuil pour notre diocèse.

Sincères condoléances.



diocèse, de parents, paroissiens et amis.

Le service fut chanté par son cousin, l'abbé Dominique Lane, vicaire de l'Epiphanie, assisté de ses confrères labbt Félicien Lasalle, curé de Saint-Pierre de Joliette, et du Réverend Père Desrosiers csv.

La dépouille fut transportée à Saint-Jacques de Montcalm pour être inhumée dans le lot familial. Sincère sympathie.

Hommages de sympathie à Mme Roland Bérard de Saint-Barthélemy

A Saint-Joseph de Sorel, est décédé subitement à l'âge de cinquante-huit ans M. Urgel Olivier époux de Micheline Vadnais.

Outre son épouse, il laisse un garçon G. M. et Mme Paul Olivier (Claire Chereton).

Son service a eu lieu le 21 octobre à 3 heures p.m.

Il laisse aussi un frère: M. et Mme Mailhot Olivier de Berthierville, deux soeurs: Mlle Alice Olivier de Berthierville, et Louise, mariée en Floride.

Ses beaux-frères G. M. et Mme Aldéric Vadnais (Sylvia Fafard) de l'Assomption, M. et Mme René Vadnais (Lina Lajoie) de Montréal, M. Michel Vadnais de Montréal, M. Wilfrid Vadnais de Montréal, sa belle-soeur Roland Bérard (Berthelie Vadnais); plusieurs neveux et nièces cousins et cousines, parents et amis.

Sincère sympathie aux familles éprouvées par ce deuil.

Visite de paroisse

M. le curé l'abbé Florian Aubin et M. le vicaire Gilles Desrosiers poursuivent toujours la visite de la paroisse. Ensuite on vous donnera les statistiques de la paroisse.



L'Assomption 581-3100
Residence Funeraire
Edgar Guilbault
Service d'ambulance privé
371 L'Ange-Gardien,
 Succursale: Lavaltrie: 266-1116

Résidence funéraire Lanoix

49 De Bienville - 836-4166
Berthierville

NOUVELLE ADMINISTRATION

Victor Parenteau, prop.

Ambulance - Oxygène - Fleurs
Monuments - Lettrage - Limousines
Berthierville - Lanoraie - Lavaltrie
Saint-Ignace - Saint-Cuthbert

Notre devise: Discrétion et Courtoisie



résidence funéraire

MICHEL
LÉVEILLÉ

124, RUE ST-GABRIEL
VILLE ST-GABRIEL

SERVICE D'AMBULANCES
& OXYGENE A DOMICILE
Tél.: 835-4942

MICHEL LÉVEILLÉ, T.D.L., Prop.
SUCCURSALE ST-DAMIEN
SUCC. ST-CHARLES DE MANDEVILLE

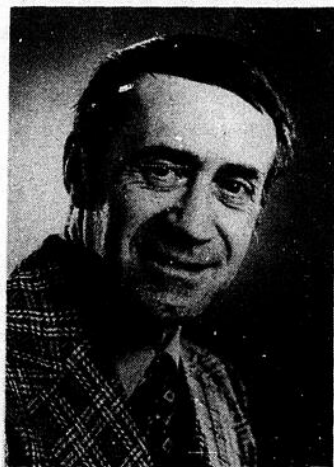
Embaumeur
diplômé licencié
université
de Montréal
Ambancier diplômé



836-4552
836-2683
Maison Funéraire
Lemire & Fils

JEAN LEMIRE, E.D.L.
AMBULANCE - OXYGENE - MONUMENT
CONVERTIBLE

BERTHIERVILLE 526 FRONTENAC
ILE ST-IGNACE 45, LAFORTUNE



Le 30 octobre

Electeurs, électrices du comté de Berthier

VOTONS TOUS POUR



MARCELLIN LESSARD

X

Candidat officiel Progressiste Conservateur

Pour un avenir meilleur

avec l'équipe

Wagner - Stanfield - Lessard

Cette annonce a été retenue et payée par Mlle Ginette Lessard, agent officiel du candidat

Sept comités pour Nord-Joli

Saint-Félix (F.R.) - Sept comités ont été formés à l'intérieur du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Nord-Joli, lundi soir dernier, pour assurer le bon fonctionnement de la gestion scolaire et permettre ainsi une représentation paritaire avec l'Association pour certaines exigences de l'entente provinciale.

M. Roland Trudel a alors affirmé que le comité exécutif avait tenté lors de la formation de ces comités de répartir le plus les tâches et que tous les commissaires aient la chance d'étudier des questions scolaires.

Le premier comité qui a été formé est celui des politiques pédagogiques. Etant donné que l'entente provinciale dit que les membres du personnel enseignant doivent participer à l'élaboration des politiques pédagogiques, ce comité comprend deux commissaires Mme Dominique Mélançon et M. Viateur Desrosiers; le directeur de l'enseignement, M. Robert Desaulniers et le principal M. Yvon Lachance.

En ce qui concerne le comité de perfectionnement, le Conseil des commissaires de Nord-Joli a décidé de créer son propre comité et de laisser tomber le comité de perfectionnement régional qui avait l'an passé géré le plan no 2 de perfectionnement, concernant des cours de recyclage et des méthodes nouvelles qui ne conduisent cependant pas à un diplôme.

Les commissaires de Nord-Joli ont décidé de se retirer du plan croyant que ce serait plus avantageux pour eux de former leur propre comité et d'utiliser les neuf mille dollars (\$9,000) accordés par le ministère de l'Éducation pour ses professeurs. Ce comité de perfectionnement regroupe deux commissaires MM. Gilles Robichaud et Paul-Émile Paquette; M. Roland Trudel, directeur-général et Mlle Marcelle Rondeau, directrice de Saint-Félix.

Le troisième comité formé, le comité de classification, a pour fonction de répartir par catégories les instituteurs qui sont à l'emploi de la commission scolaire Nord-Joli. Les commissaires Roland Pelland et Albert Lippé; M. Yvon Lacoste, secrétaire-général ainsi que M. Jean Paul Tremblay, principal d'école font partie de ce comité.

Un autre comité a été réservé à l'appréciation des enseignants. Dans ce comité, les membres auront à apprécier ou à établir un mécanisme d'appréciation pour tous les professeurs qui n'ont pas encore acquis le droit à l'arbitrage. Cette tâche reviendra à MM. Alcide Marcil et Jean-Bernard Plouffe, commissaires; M. Robert Desaulniers, directeur de l'enseignement, M. Yvon Lacoste, secrétaire-général et Sr Lisette Dussault, directrice de Saint-Jean de Matha.

Et pour sauver du temps, un comité d'approbation des comptes a été mis sur pied. Les responsables de ce comité devront examiner les comptes et retenir ceux qui pourraient être sujets à discussion. Cette tâche revient à MM. Fernand Houle et Gilles Champagne, commissaires ainsi qu'à M. Bernard Larose, directeur des finances.

Et pour certaines tâches particulières qui demanderaient une étude plus approfondie, un comité de finances, y verrait. Les responsables de ce comité sont MM. Fernand Houle, Gilles Champagne, Jacques Perreault, Fernand Gariépy, commissaires; M. Roland Trudel, directeur-général, et M. Bernard Larose, directeur des finances.

Pour ce qui est du septième comité qui est celui des relations sociales avec le personnel, MM. les commissaires Fernand Houle et Julien Bellerose, M. Yvon Lacoste, secrétaire-général, M. Jules Goulet, principal à Saint-Félix et M. Michel Champagne, enseignant en seront responsables.

3,344 élèves à Nord-Joli

Saint-Félix (F.R.) - Trois mille trois cent trente-quatre élèves fréquentent la Commission scolaire Nord-Joli cette année. C'est ce que nous révèle le rapport de M. Robert Desaulniers, directeur de l'enseignement de Nord-Joli.

Cette clientèle scolaire se répartit comme suit:

301 élèves à la maternelle, 3,031 de la première à la septième année et 12 en récupération.

Et pour les différentes paroisses de la commission scolaire Nord-Joli, les statistiques sont les suivantes: Saint-Michel des Saints, 334 élèves; Saint-Zénon, 115; Sainte-Emélie de l'Énergie, 144;

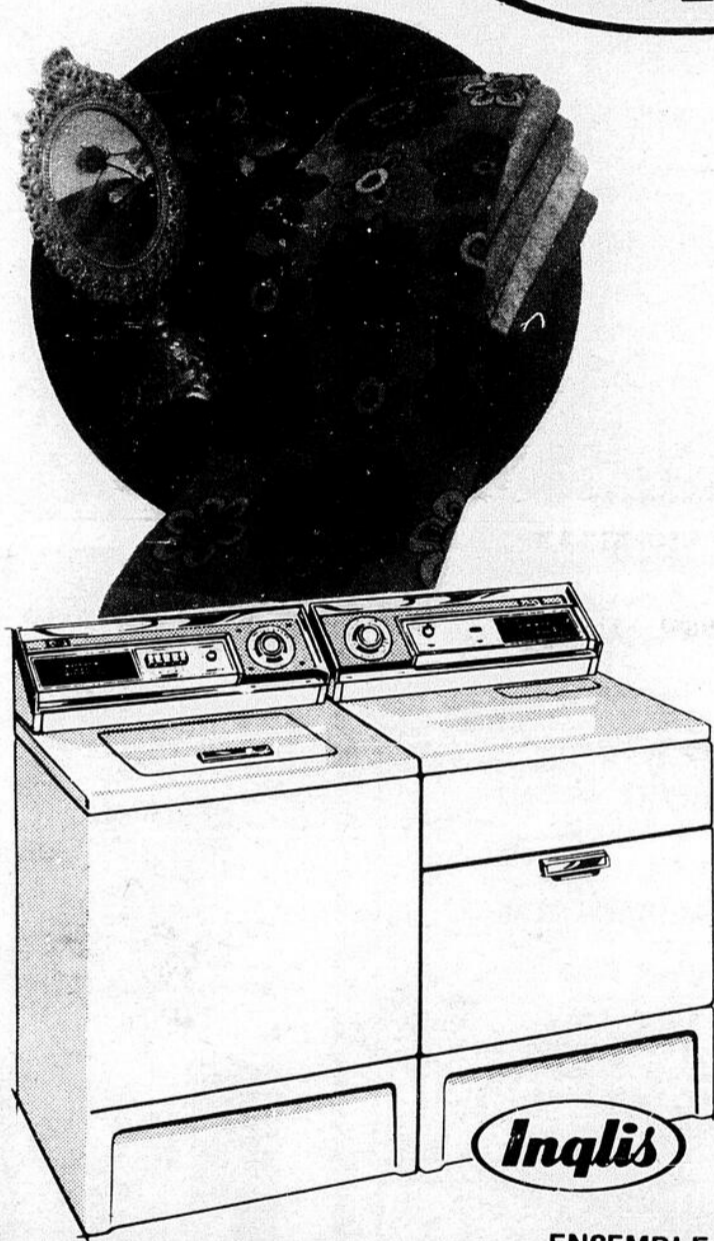
Saint-Damien, 139; Saint-Charles de Mandeville, 208; Saint-Didace, 61; Saint-Gabriel de Brandon; 674; Saint-Jean de Matha, 332; Saint-Félix de Valois, 675; Sainte-Béatrix, 147; Sainte-Mélanie, 170; Notre-Dame de Lourdes, 120; et Sainte-Elisabeth, 225.

Chez les élèves de première à septième année, la clientèle se répartit comme suit: 35 élèves en première année, 454 en

deuxième année, 458 en troisième, 502 en quatrième, 445 en cinquième, 517 en sixième et 305 en septième. Ces statistiques ont été données par le directeur de l'enseignement, M. Robert Desaulniers, à partir des inscriptions officielles en date du 30 septembre dernier.

"Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi 'Inqlis' occupe la première place depuis des années? Venez voir quelques avantages, dont certains sont exclusifs, que vous offre un ensemble Inqlis".

Inqlis



ENSEMBLE ROYAL

Avez-vous pensé que: chez-nous pièces et services c'est votre affaire

Avez-vous pensé à comparer qualité et service

Marcel Laporte T.P.
1051 Bayonne Sud
Berthierville
Tél.: 836-3634

SERVICE AUTORISÉ
Inqlis
MARCHAND AUTORISÉ

**HOMMES D'EXPERIENCE
DEMANDES**

.. Assembleurs-soudeurs

.. monteurs

Informations: Tél: 887-2314